

Bassin Rhône-Méditerranée

Les documents officiels du SDAGE 2016-2021



Le 20 novembre 2015, le comité de bassin a adopté le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021 et a donné un avis favorable au Programme de mesures qui l'accompagne.

Ces deux documents ont été arrêtés par le Préfet coordonnateur de bassin le 3 décembre 2015 et sont entrés en vigueur le 21 décembre 2015 consécutivement à la publication de l'arrêté au Journal officiel de la République française. Ils fixent la stratégie 2016-2021 du bassin Rhône-Méditerranée pour l'atteinte du bon état des milieux aquatiques ainsi que les actions à mener pour atteindre cet objectif.

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents officiels du SDAGE Rhône-Méditerranée.

Pour consulter ces documents et les télécharger, cliquez sur le lien correspondant. Vous serez renvoyé vers le portail d'information eaufrance du bassin Rhône-Méditerranée, qui héberge l'ensemble des données et des documents officiels de gestion de l'eau.

Documents en vigueur du bassin Rhône- Méditerranée

Le SDAGE	Lien SDAGE
Le programme de mesures	Lien PDM
Les documents d'accompagnement	Lien DOCDAC
Le rapport d'évaluation environnementale 2016-2021	Lien REE
L'état des lieux 2013	Lien EDL
Le tableau de bord du SDAGE	Lien TDB
La plaquette de présentation du SDAGE 2016-2021	Lien plaquette
Les étapes d'élaboration et les documents associés	Lien étapes
Le site de bassin : rhone-mediterranee.eaufrance.fr	Lien portail